

SWICA

Pour les
jeunes
à partir de
19 ans

Vivia

Le complément
idéal pour votre
assurance de base

Simple et économique: Vivia de SWICA

Transports d'urgence, traitements d'urgence à l'étranger, assistance aux personnes 24 heures sur 24 à l'étranger, médicaments ou vaccins...
L'assurance complémentaire Vivia vous permet de combler d'importantes lacunes de l'assurance de base. Vivia est une solution simple et efficace pour couvrir des risques qui vous exposent à de lourdes conséquences financières.

Transports d'urgence et transferts, actions de recherche et de sauvetage

- À 90 %, jusqu'à 20 000 francs par an, pour les transports d'urgence et transferts en Suisse et à l'étranger
- À 90 %, jusqu'à 20 000 francs par an en Suisse et jusqu'à 50 000 francs par an à l'étranger, pour les actions de recherche et de sauvetage



Traitement à l'étranger

Couverture intégrale des traitements ambulatoires et hospitaliers en cas d'urgence (division privée pour les 3 premiers mois de voyage). Assistance aux personnes à l'étranger incluse – 365 jours par an, 24 heures sur 24.



Vaccinations préventives et en vue de voyages

À 90 %, jusqu'à 200 francs par an



Médicaments

À 50 %, jusqu'à 200 francs par an



Protection juridique santé

Protection juridique pour les litiges relevant du droit de la responsabilité civile et du droit des assurances liés à une atteinte à la santé en Europe (jusqu'à 300 000 francs maximum par litige) et hors d'Europe (jusqu'à 150 000 francs maximum par litige).



Maternité

Frais supplémentaires pour le nouveau-né pendant les couches (délai de carence de 360 jours).



Séjour hospitalier

Couverture intégrale en division commune dans les hôpitaux de Suisse reconnus par SWICA (délai de carence de 90 jours).



Toutes les prestations en un coup d'œil: [swica.ch/vivia](https://www.swica.ch/vivia)

La couverture d'assurance prend effet au plus tôt le 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle la personne assurée atteint l'âge de 19 ans. Un délai de carence de 90 jours s'applique aux hospitalisations et un délai de 360 jours aux prestations de maternité, à compter de la date de prise d'effet de l'assurance.

SWICA

À votre service 365 jours par an, 24 heures sur 24
T: +41 58 800 99 33 | [swica.ch](https://www.swica.ch)